BOURSE DE LA SOCIETE AVICOLE BRIE ET GÂTINAIS

Vente de sujets hors concours, identifiés, vaccinés, limite d'âge identique au règlement d'exposition
En bonne condition sanitaire et de présentation

BRIE COMTE ROBERT 08-09 NOVEMBRE 2025

Tous les sujets présentés seront impérativement mis en vente

Nom :……
Prénom :……
Adresse :……
……
……
Tel : Port :

Unité : ……x 2,00 € =….....
Couple/ Trio :……x 3,00€ =……...
Total : ……..

Enlogement des animaux le Mercredi 05 Novembre 2025 de 14hà 20h

N° Cage	M-F-C-T	Désignation des lots – race – couleur - variété	N° de bagues N° de tatouages	Prix de Vente	Prix de Vente S.A.B.G

Le prix de vente sera majoré de 20% au bénéfice de la S.A.B.G ; Proposer des prix raisonnables
Certificat de vaccination obligatoire
Tous les sujets doivent être identifiés, bagues ou tatouages réglementaires. Pas de bagues coupées